



AVIS PUBLIC

Consultation publique
Modification des Plans d'aménagement forestier intégré
opérationnel (PAFIO)
des ententes de délégation de gestion du TNO Rivière-Ojima et du territoire
de forêt de proximité.

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, que du **29 janvier au 25 février 2024**, la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest invite la population à s'exprimer sur la modification des Plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) des ententes de délégation de gestion du TNO Rivière-Ojima et du territoire de forêt de proximité.

Les PAFIO présentent les secteurs de récolte forestière, les travaux de voirie et autres activités forestières prévues sur les territoires sous entente de délégation (lots intramunicipaux) pour une période de 5 ans.

Vous disposez de 25 jours pour consulter les documents relatifs à la modification des PAFIO sur notre site Web, au www.mrcao.qc.ca, onglet *Services*, section *Forêt > Consultation publique*.

Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier des PAFIO, vous devez le faire par écrit, en remplissant le formulaire à cet effet, disponible sur le site Internet de la MRC d'Abitibi-Ouest ou à la réception, au bureau de la MRC. Vous pouvez le retourner à la réception du bureau de la MRC ou par courriel à l'adresse suivante : service.foret@mrcao.qc.ca.

DONNÉ A LA SARRE
Ce 24 janvier 2024

Normand Lagrange
Directeur général
Greffier-trésorier